

Vertiges : ce qui fait tourner la tête...

Un vertige donne l'impression que tout tourne autour de soi, comme dans un carrousel, ou que l'on est soi-même en train de tanguer.

Il ne faut pas le confondre avec un simple étourdissement qui est une sensation de tête vide et l'impression que le corps est devenu incapable de tenir sur les jambes.



Les vertiges traduisent un trouble au niveau des organes de l'équilibre.

Ils s'accompagnent parfois de nausées, de mouvements involontaires des yeux et de troubles de la marche.

Ils surviennent de manière occasionnelle ou répétitive et sont parfois associés à des signes auditifs comme des baisses d'audition ou des bourdonnements et neurologiques.

Les épisodes peuvent être très brefs ou au contraire durer plusieurs heures... ou même plusieurs semaines.

Feu vert : les vertiges ne sont pas forcément graves, mais peuvent constituer un signe d'alerte. Il vaut donc mieux en parler rapidement à son médecin généraliste.

Vertiges: une question d'équilibre

Lorsque nous bougeons ou que nous changeons de position, notre cerveau envoie des messages aux muscles concernés afin de nous permettre de garder notre équilibre, notre orientation et notre position dans l'espace.

Mais encore faut-il que le cerveau reçoive en permanence toutes les informations qui lui permettent d'évaluer la position du corps et de maintenir sa stabilité.

Différents organes ou récepteurs nerveux contribuent à cette information, dont, principalement, le « vestibule », organe de l'équilibre, situé dans l'oreille interne, et les yeux. Le cervelet (partie du cerveau) joue aussi un rôle dans l'équilibre.

Des origines variées

Les vertiges ont souvent pour origine des **troubles au niveau de l'oreille interne**. Ils peuvent être provoqués par des causes variées, telles qu'une otite, un coup sur l'oreille, un traumatisme crânien ou une plongée sous l'eau.

Parfois il s'agit de problèmes atteignant spécifiquement les organes de l'équilibre, comme le **vertige bénin paroxystique** ou encore, plus rarement, la **maladie de Ménière**.

Cette dernière cause aussi des acouphènes et des troubles de l'audition. Vous pouvez lire sur ce site nos articles consacrés à la [maladie de Ménière](#) et aux [acouphènes](#).

Le **surdosage** d'un certain nombre de **médicaments** y compris l'aspirine ou certains antibiotiques risque aussi de faire naître des vertiges. Tout comme l'excès chronique d'**alcool** qui peut provoquer des lésions du cervelet et des nerfs.

Des **troubles de la circulation sanguine** peuvent entraîner également des vertiges; ils sont alors généralement dus à une

baisse de la circulation dans le cerveau. Des lésions ou tensions musculaires du cou sont parfois en cause. Rarement, les vertiges sont causés par une tumeur, une sclérose en plaques, etc. .

Quant aux étourdissements, ils peuvent être dus à un grand nombre de situations: des problèmes de tension, un diabète mal équilibré, une anémie, une attaque de panique, etc.

Feu orange : dans certains cas, les vertiges sont liés à des mouvements de la tête ou à des changements de position.

Bon à savoir : les personnes âgées cumulent parfois plusieurs causes de vertiges et d'étourdissements.

Diagnostic et traitement des vertiges

C'est à travers la description des signes ressentis pendant un vertige, et des symptômes qui y sont associés, que le médecin généraliste cherche à identifier les causes, parfois complexes, qui les provoquent. Il pratiquera divers tests: notamment une observation de la station debout et de la marche les yeux fermés, une recherche d'un mouvement anormal des yeux (« nystagmus »), etc.

Dans un certain nombre de cas, il proposera des examens complémentaires, généralement réalisés chez un médecin spécialiste ORL (nez-gorge-oreille). Des analyses sanguines, des radiographies ou un scanner, tout comme l'avis d'un neurologue ou d'un cardiologue, peuvent parfois être nécessaires pour poser le diagnostic et déterminer le traitement.

Ce traitement varie selon la cause des vertiges.

Des médicaments sont parfois utiles, notamment pour le traitement de la maladie de Ménière. Lorsque la cause est liée à la colonne cervicale (cou), la physiothérapie et la

kinésithérapie sont utiles.

Les vertiges paroxystiques bénins, liés à un problème d'oreille interne, répondent bien à des séances de **kinésithérapie** spécialisée (rééducation vestibulaire).

Bon à savoir: en cas de vertige, il est recommandé de s'asseoir, ou bien de s'allonger, pour éviter une chute et des blessures. Puis, une fois la crise passée, de se relever tout doucement.

Attention: le tabac, le café ou l'alcool peuvent accentuer les impressions de vertige.

Photo © Aleksandar Todorovic – Fotolia

Mise à jour le 02/08/2021

Référence

Vertige. Article ID: ebm00745(038.070. www.ebmpracticenet.be. Site réservé aux médecins. Consulté le 04/01/2017.